

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°104 - 02/03/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Au Sénat

Avant de revenir sur la semaine précédant la suspension parlementaire, voici les sujets **à suivre cette semaine**:

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :
 - o Audition de SE **M. Chakib Benmoussa, ambassadeur du Royaume du Maroc** (mercredi 3 mars à 10h)
 - o Audition de l'**ambassadeur de France en Afghanistan, M. David Martinon** (Groupe d'Amitié Interparlementaire - mardi 2 mars à 14h)
- En séance publique :
 - o Débat sur le **Brexit** (mercredi 3 mars à 16h30)



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission. En effet, les travaux en séance plénière étaient suspendus du lundi 22 au dimanche 28 février 2021.

Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées

Audition de Hans-Dieter LUCAS, Ambassadeur d'Allemagne en France



Mercredi 17 février, la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées recevait **Hans-Dieter LUCAS, Ambassadeur d'Allemagne en France**.

Sa présence en audition a permis à Jacques LE NAY de l'interroger sur le rôle que peuvent encore jouer les diplomates européennes sur la question du nucléaire iranien.

En tant que **Président du Groupe d'amitié France-Afghanistan**, il lui a aussi demandé quelle était la position de l'Allemagne concernant le maintien ou le retrait de ses troupes présentes en Afghanistan dans le cadre de l'OTAN.



L'Ambassadeur a souligné la complexité de ces deux questions, d'autant que ces sujets restent multilatéraux et ne sont donc pas circonscrits au seul point de vue allemand. La prudence est donc de mise dans les prises de position sur ces sujets, d'autant plus qu'ils sont au coeur de l'actualité internationale:

- Alors que se déroulait cette audition, les **Ministres de la Défense de l'OTAN** se réunissaient pour discuter de ce retrait d'Afghanistan les 17 et 18 février. Suite à un accord avec les États-Unis, les Talibans demandent le retrait de toutes les troupes présentes en Afghanistan avant le 1er mai faute de quoi ils reprendraient les combats. Lors de la réunion, les membres de l'OTAN ont décidé de différer leur prise de décision concernant un potentiel retrait. Les négociations entre le gouvernement et les Talibans ont ensuite repris le 22 février, après plus d'un mois d'arrêt.
- Le 18 février, au lendemain de l'audition, **Jean-Yves LE DRIAN** recevait ses homologues allemand et britannique **Heiko MAAS** et **Dominic RAAB** pour une réunion en téléconférence avec le nouveau secrétaire américain Anthony BLINKEN. Cette réunion s'est concentrée sur l'Iran et le Moyen-Orient alors que quelques jours plus tard, le 21 février, l'Iran et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique ont annoncé avoir trouvé un compromis pour maintenir une surveillance des activités nucléaires. Le 28 février, l'Iran a rejeté l'idée d'une réunion dans l'immédiat avec les Etats européens parties à l'accord sur le

nucléaire de 2015 (France, Allemagne et Royaume-Uni) et les Etats-Unis.

Délégation aux entreprises

Auditions sur les nouveaux modes de travail et de management



Le 18 février, la délégation aux entreprises a auditionné Patrick LEVY WAITZ, président de la **Fondation « Travailler autrement »**. En deuxième partie de matinée, la délégation a organisé une table ronde avec des chefs d'entreprise sur les nouveaux modes de travail et de management, dans le cadre du rapport qui sera porté par Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie, Michel CANEVET, Sénateur du Finistère, et Fabien GAY, Sénateur de la Seine-Saint-Denis. Chaque invité a présenté le fonctionnement de son entreprise et exposé des modes de travail et/ou de management **sortant de l'ordinaire**. Parmi les problématiques soulevées, le télétravail constitue un sujet en tant que tel selon Jacques LE NAY : "Alors que la crise liée au COVID a mis en exergue le travail à distance, il est indispensable d'en **tirer les conséquences positives et négatives pour préciser dans quelles conditions il peut intervenir, sans devenir une généralité**. En effet, il serait regrettable de prendre aujourd'hui des décisions définitives, sous le coup d'une situation économique et sociale exceptionnelle."

Dans l'hémicycle

Instauration d'une journée nationale de l'Agriculture



Alors que le salon de l'agriculture ne rythmera pas ce début d'année à cause de la pandémie, Jacques LE NAY a interrogé Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur l'instauration d'une journée nationale en faveur de ce secteur majeur au niveau économique, environnemental, mais aussi sociétal.

Cette question écrite, enregistrée sous le n° 20716, vise à soutenir la filière dont les métiers, compétences et débouchés, qui gagneraient à être mieux identifiés, sont plus que jamais essentiels.

Examen de la PPL visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification

Ce texte a été adopté le **jeudi 18 février** par le Sénat. Faisant l'objet d'une procédure d'urgence, il sera prochainement examiné par les Députés et Sénateurs réunis en Commission Mixte paritaire pour se mettre d'accord sur



son contenu après sa lecture par les deux assemblées.

Parmi les mesures adoptées à ce stade, Jacques LE NAY s'était associé à **l'ouverture du droit à la prescription médicale en faveur des ergothérapeutes** pour une liste d'actes définie par arrêté du Ministre de la Santé.

En outre, il a relevé lors des audio conférences hebdomadaires réalisées toutes les semaines à l'initiative du Préfet du Morbihan, que le Sénat a **ouvert la possibilité aux laboratoires d'analyses de biologie médicale et aux pharmaciens des pharmacies à usage intérieur, d'effectuer certaines vaccinations, notamment contre la Covid-19.** A suivre en CMP...

Interventions parlementaires dans le cadre de la crise sanitaire

Un problème de connexion ?



Alerté fréquemment par les élus et les habitants du territoire, Jacques LE NAY a écrit à la direction d'Orange au niveau régional et national, pour **remonter les difficultés trop récurrentes liées à la vétusté des réseaux** et au manque, à court terme, d'interventions rapides et à plus long terme, d'investissements dans ces réseaux.

En cette période de crise où ces équipements sont devenus les uniques liens professionnels, scolaires, mais aussi sociaux, cette intervention était opportune puisqu'une **rencontre a été proposée par Orange fin mars pour y répondre.**

Plan de relance et entreprises Multi services

le COVID-19
**DISPOSITIF D'AIDES
AUX ENTREPRISES,
COMMERÇANTS
ET ARTISANS**



Sensibilisé par de nombreuses entreprises dites multi-services et en tant que Vice-président de la délégation sénatoriale aux entreprises, **Jacques LE NAY a écrit à Bruno LE MAIRE sur les difficultés liées aux critères d'éligibilité** retenus pour certaines aides liées au plan de relance, **qui ne prennent pas en compte la diversité de certaines activités économiques et des territoires.** En effet, certaines entreprises s'en trouvent exclues car elles exercent des activités non éligibles à ce titre (par exemple de la vente alimentaire) alors que leur activité principale (notamment débit de boissons) n'est pas réalisable actuellement.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés